

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4748 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DOUTABAâ CHAKIB

Date de naissance : 30-04-1956

Adresse : LOT AL FASSI 2000 9 APP 4 Mouloua El H

Tél. : 0664170568 Total des frais engagés : 400,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/01/2023

Nom et prénom du malade : DOUTABAâ CHAKIB Age : 66

Lien de parenté : 01 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : prostastisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/01/2023 Le : 04/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : DOUTABAâ CHAKIB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/23	CS		200.00 dhs	 <p>Dr. DRISS Professeur d'Urologie Bd. Yacoub Al Mansour Angle Rue Halab Ennakhil 16, 3^{ème} étage, N° 14 - Marrakech Tél. 05 24 20 44 44 INPE 101111920</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <p>Dr. DRISS Professeur d'Urologie Bd. Yacoub Al Mansour Angle Rue Halab Ennakhil 16, 3^{ème} étage, N° 14 - Marrakech Tél. 05 24 20 44 44 INPE 101111920</p>	04/01/23	ec 90	200.00 dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

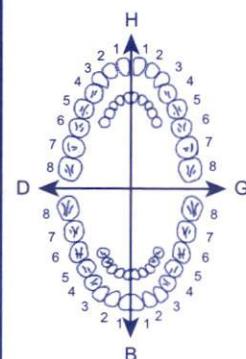
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

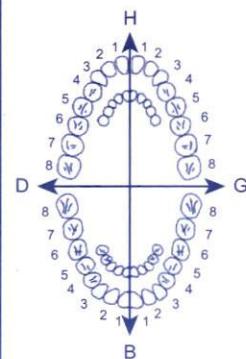
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Pr. TOUITI DRISS

Chirurgien Urologie Andrologue

Ex. Chef de service d'Urologie

Hôpital Militaire Avicenne

Marrakech



عيادة أمراض المسالك البولية والتباينية
CABINET UROLOGIE NAKHIL

ذ. التويتي إدريس

يختص في أمراض وجراحة الكلى

والمسلك البولي والتباينية

أستاذ ورئيس قسم ساقية لأمراض وجراحة الكلى

والمسلك البولي والتباينية

بالمستشفى العسكري ابن سينا - مراكش

Marrakech, Le : 04/01/2023

Ordonnance ECHOGRAPHIE VESICOPROTATIQUE

Mr DOUTABAA Chakib

Clinique

Examen

Le rein droit : est de taille normale, de contours réguliers. Sans dilatation des cavités pyélocalicielles, micro calcul de 2 mm.

Le rein gauche : est de taille normale, de contours réguliers. Sans dilatation des cavités pyélocalicielles, sans image de calcul.

La vessie : pleine, à paroi fine et à contenu transonore, Sans anomalies endoluminales

Prostate : est d'échos structure homogène, de contour régulier, estimé à 40 grammes.

Résidu post mictionnel: absent

Conclusion

hypertrophie d'allure bénigne de la prostate modérée

Pr. Driss TOUITI
Professeur d'Urologie
Bd. Yacoub Al Mansour Angle Rue Halab
Ennahil 16, 3ème étage, N° 14 - Marrakech
Tél. : 05 24 20 11 12 - Urg. : 06 28 84 49 39
INPE 10/11/2010

DOCTEUR TOUITI DRISS

Chirurgien Urologue Andrologue

-Ex. Chef de Services d'Urologie

Hôpital Militaire Avicenne - Marrakech

Note d'honoraires

Date	Numéro
04/01/2023	17/23

DOUTABAA Chakib

Date	Lieu	Acte	Montant
04/01/23	Cabinet	Consultation	200,00
		Echographie	200,00
			Total 400,00

Arrêtée la présente Note à la somme de:

QUATRE CENTS DIRHAMS

Pr. Driss TOUITI
Professeur d'Urologie
Bd. Yacoub Al Mansour Angle Rue Halab
Ennakhil 16, 3^{me} étage, N° 14 - Marrakech
Tél. : 05 24 20 11 12
INPE 101111920

RIB

mindray Dr TOUITI Driss

04/01/2023 17:03:50

USC008A AP 97% MED 6 TIS 0.5

DP.5

ABD

H

F4SM D16.6

G64 FR61

IPS FR110

M



mindray Dr TOUITI Driss

04/01/2023 17:03:16

USC008A AP 97% MED 6 TIS 0.5

DP.5

ABD

H

F4SM D16.6

G64 FR61

IPS FR110

M

